



Présidence de la Polynésie française  
*Service de la communication et de la documentation*

---

Mercredi 25 juin 2008

**CONSEIL DES MINISTRES**

Communiqué de presse

➤ **A l'attention des rédactions**

*Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 25 juin 2008 dans ses locaux sis à Papeete, sous la présidence de Monsieur Gaston TONG SANG, Président de la Polynésie française.*

---

Produits de première nécessité

**Riz blanc : 50 millions XPF  
pour garantir la stabilité des prix**

Le conseil des ministres a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 2008 les dispositions relatives au riz blanc non parfumé, en tant que PPN.

Cette mesure, dont le coût est estimé à 50 millions XPF pour le fonds de stabilisation aux produits de première nécessité, est une priorité gouvernementale afin de garantir l'achat de riz blanc non parfumé à la population de la Polynésie française.

Le riz blanc parfumé intègre par ailleurs la liste des produits « grande consommation », avec une marge commerciale encadrée.

==

## Education

### Adoption des comptes financiers du GREPFOC, de l'école normale, du CRDP et de l'établissement d'achats groupés

Le conseil des ministres a approuvé les comptes financiers pour l'exercice 2007 des établissements publics administratifs et les établissements publics à caractère industriel et commercial suivants :

- le groupement des établissements de Polynésie pour la formation continue (GREPFOC) ;
- l'école normale mixte de Polynésie française (ENMPF) ;
- l'établissement d'achats groupés (EAG) ;
- le centre de recherche et de documentation pédagogique (CRDP).

==

## Développement des archipels

### Compte financier 2007 du F.D.A.

*Le conseil des ministres a rendu exécutoire la délibération du conseil d'administration du Fonds de développement des archipels (FDA) du 28 mars 2008, portant approbation du compte financier de l'établissement pour l'année 2007.*

Le compte financier 2007 du FDA se clôture avec un montant définitif, en recettes, de 1 991 443 907 XPF en section de fonctionnement et de 94 155 061 XPF en section investissement. Soit un montant total des recettes de 2 085 598 968 XPF.

Le montant définitif des dépenses est arrêté à 3 060 206 649 XPF pour la section de fonctionnement, et à 156 040 649 XPF pour la section investissement, soit un montant total des dépenses de 3 216 247 298 XPF.

Le résultat global du compte financier présente ainsi un résultat négatif de 1 130 648 330 XPF. Ce solde débiteur diminue le fonds de roulement de l'établissement qui passe de 1 597 602 515 XPF à l'ouverture de l'exercice à 466 954 185 XPF à la clôture. Quant au résultat d'exploitation pour 2007, d'un montant de 1 068 762 742 XPF, il est réaffecté au compte 110 – report à nouveau – solde débiteur.

Ce résultat négatif de 1 130 648 330 XPF s'explique. En considérant l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD), ce déficit a été budgété pour un montant global de 1 006 000 000 XPF – soit 772 600 000 XPF en fonctionnement et 233 400 000 XPF en investissement.

La part du déficit qualifiée d'imprévue s'élève par conséquent à 124 648 330 XPF. Ce montant est justifié par une activité beaucoup plus importante que prévue. Comme il est indiqué précédemment, le résultat négatif de 1 130 648 330 XPF a été comblé par le fonds de roulement de l'établissement.

La direction du FDA, qui a préparé le budget 2007 de l'établissement, et qui en a exécuté une grande partie, n'a fait qu'appliquer une volonté politique du gouvernement de l'époque de ne pas thésauriser au sein des établissements publics.

C'est ce qui a été fait avec l'utilisation du fonds de roulement pour rattraper le retard de construction de fare et d'expédition de matériaux.

---

### Administration des archipels

## Inauguration du centre administratif de Uturoa Raiatea.

*Le conseil des ministres a été informé par le ministre du développement des archipels de l'inauguration, le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008, des ouvrages liés à la seconde phase des travaux du centre administratif de Uturoa Raiatea. Le coût global de la construction se monte 83,8 millions XPF, inscrits au budget du Pays 2005.*

Fidèle à sa mission de favoriser la mise en place d'une administration de proximité dans les archipels, le gouvernement de la Polynésie française inaugurerait mardi 1<sup>er</sup> juillet prochain, les locaux liés à la réalisation de la deuxième phase des travaux du centre administratif de Uturoa à Raiatea, dont la construction vient de s'achever, après les centres de Ua Pou et Nuku Hiva aux Marquises.

C'est en 2005 qu'a été exprimée la volonté de construire ce centre afin de regrouper les services du Pays en un lieu unique. La première phase, qui s'est achevée en 2006, avait permis de réunir les antennes de la direction des affaires foncières et du service de l'aménagement et de l'urbanisme.

La deuxième phase, entièrement financée par le ministère du développement des archipels, va désormais réunir les antennes de la direction de l'enseignement primaire, des affaires économiques, du SEFI, du service de la pêche et des affaires sociales. Le centre administratif de Uturoa fait face à la circonscription administrative des Iles Sous-le-Vent, est proche de la mairie et des antennes de la caisse de prévoyance sociale, de l'office des postes et télécommunications, du palais de justice et de l'hôpital.

Ce centre a obtenu du Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme, son certificat de conformité, avec un avis favorable. Néanmoins, des réserves ont été formulées par la Commission de sécurité, qui a demandé des éléments de sécurité supplémentaires.

L'entreprise qui a construit le centre a été chargée de réaliser les travaux demandés. Selon l'entrepreneur, ces travaux supplémentaires ont débuté lundi 23 juin 2008 pour une durée d'une semaine.

Des travaux concernant la voirie et les réseaux divers devront être entrepris, pour un coût prévisionnel de 30 millions XPF. Ce projet a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offre ouverte le 6 mars 2008. Déclaré infructueux, cet appel d'offre a été relancé.

---

## Développement des archipels

### Tikehau : relance de l'activité de la scierie de bois de cocotier

*Le conseil des ministres soutient la relance de l'activité de la scierie de bois de cocotier sise à Tikehau. Gérée par le fonds de développement des archipels (FDA) mais suspendue pendant plus de huit mois par la direction générale précédente, l'activité de la scierie doit reprendre, instamment.*

La scierie de bois de cocotier sise à Tikehau a été financée intégralement sur fonds propres du FDA, pour un montant global – hors exploitation et hors charges salariales – de 74,4 millions XPF. Son exploitation a débuté en juin 2007 pour être suspendue en septembre de la même année, soit quatre mois plus tard.

A ce jour, 6299 pièces de bois de cocotier sont stockées au village de Tikehau, réparties en trois catégories :

- 1966 pièces de 1<sup>ère</sup> catégorie, dite « supérieure », qui peuvent être utilisées pour la réalisation de parquets ou pour la décoration ;
- 2359 pièces de 2<sup>ème</sup> catégorie, dite « standard », qui peuvent faire l'objet de matériaux de construction de fare ;
- 1974 pièces de 3<sup>ème</sup> catégorie, dite « inférieure », qui peuvent servir à la réalisation de palettes ou caisses servant au colisage des kits des fare FDA.

Pour mettre en vente ces pièces disponibles, le conseil d'administration, qui se réunit le 26 juin 2008, va arrêter une procédure de commercialisation, en

partenariat avec les distributeurs de la place pour assurer la vente de ce bois sur le marché local, tout en arrêtant ses prix de vente.

La scierie de Tikehau trouve son origine dans une demande exprimée par les professionnels de l'hôtellerie et par la population de la commune de Rangiroa auprès de M. Teina Maraeura, maire de la commune et président du conseil d'administration du FDA en 2006.

Cette scierie est venue répondre à un besoin en bois de construction à faible coût et disponible localement. Pour les atolls des Tuamotu, tributaires du passage des goélettes et des coûts importants des frets, l'utilisation de ce bois, utilisé depuis plusieurs générations par ses populations, est apparue comme toute naturelle.

---

## Nominations

Le conseil des ministres a nommé :

- M. Louis Rolland, en qualité de directeur du centre hospitalier de la Polynésie française ;
- Mme Marie-Laure Denis, en qualité de chef de service de la délégation pour le développement des communes ;
- Mme Hina Tuheiava, en qualité de contrôleur des dépenses engagées de la Polynésie française par intérim ;
- Mme Isabelle Vahirua-Lechat, en qualité de directeur général de l'institut Louis Malarde par intérim ;
- Mmes Tearaitua Morgant et Miriane Lew Fai, en qualité de chef de service du travail par intérim pendant l'absence de Lovina Joussin ;
- Mme Reiri Cauvin, en qualité de chef du service des affaires économiques par intérim pendant les congés d'Ingrid Izquierdo,
- M. Christian Fouet, en qualité de directeur par intérim de l'institut d'Insection Médico-Educatif (IIME).

Le président  
Gaston Tong Sang